

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 c.
Le volume semestriel, 12 fr., broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 17 ANNÉES FORME 37 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX

13, QUAI VOLTAIRE

19^e Année. N^o 953 — 17 Juillet 1875

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE

Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. É. HUBERT.



LE SULTAN DE ZANZIBAR

(D'après une photographie)

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Jules Noriac. — Seyid Bargache, sultan de Zanzibar. — L'observatoire du Pic du Midi. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Gilbert de Savoulier (fin), nouvelle par Marc Bell (Michel Baudiguan). — Les effets de l'orage du 7 juillet en Normandie : Lisieux. — Le tombeau de Théophile Gautier. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Nécrologie : Le statuaire Barye; — S. E. M^{sr} Mathieu.

GRAVURES : Secours aux inondés : Quête de vêtements au Temple. — L'union dans la charité. — Le sultan de Zanzibar. — Le point culminant du Pic du Midi. — Salon de 1875 : La Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste, tableau de Bouguereau. — Les inondations : Lisieux pendant la crue de la Touques; — ruines de l'usine à gaz, de la scierie mécanique Janson, etc. — Inauguration du monument de Th. Gautier. — Barye. — M^{sr} Mathieu.

COURRIER DE PARIS

Nous avons connu jadis, il y a longtemps de cela, un auteur dramatique dont le nom est oublié aujourd'hui, bien qu'il ne soit mort que depuis trois ou quatre ans et que sa longue carrière n'ait pas été sans succès.

C'était un homme fort original, et avant de dire à quel propos son souvenir nous est revenu à l'esprit, nous ne pouvons résister au désir de raconter sa fin plus originale que triste.

Notre homme souffrait depuis assez longtemps; il était, d'ailleurs, à un âge où l'on doit peu regretter la vie.

Voilà que, quelques jours avant sa mort, ce galant homme, qui avait toujours tiré le diable par la queue, hérite d'un sien parent de trois cent mille francs.

— Ça vient trop tard, dit-il philosophiquement.

Il envoya chercher son médecin et le pria de venir chaque jour, au lieu de se borner à une visite hebdomadaire, ainsi qu'il en avait l'habitude.

— Maintenant que je puis te payer, dit-il à son Esculape, qui était un vieux camarade, j'entends te voir souvent.

— Comme tu voudras, dit le savant; mais, entre nous, ce sera de l'argent assez mal dépensé.

— Tu n'espères donc plus?

— Il y a six mois que je désespère.

— Tu es brutal.

— Je suis franc. Quand tu étais pauvre, tu savais entendre la vérité, que je te cachais presque. A quoi bon te dire que tu pouvais préparer ta malle pour le grand voyage? tu n'avais rien à emporter; mais maintenant c'est bien différent, tu as des arrangements à prendre. L'argent ne donne pas la vie, et ma vieille amitié te crie : Dépêche-toi!

— Voyons! voyons! fit le vieux vaudevilliste, ne nous emportons pas! Tu as mille fois raison; mais, que veux-tu! je n'aurais pas été fâché de vivre riche pendant quelques mois.

— Des mois, des mois! tu en parles à ton aise.

— Quelques semaines.

— Hein! des semaines...

— Des jours?

— Des jours, je veux bien, mais c'est tout.

Le brave homme regarda partir le trop franc médecin et se mit à chercher son couplet de la fin.

Il faut croire qu'il ne le trouva pas; car, trois jours après, il sentit venir les douleurs de la mort avec étonnement.

— Diable! dit-il, le docteur avait raison, et moi qui ai oublié de faire mon testament!

Le moribond chercha autour de lui à qui laisser ce bien qu'il n'avait pas eu le temps d'entrevoir; il était seul.

Il avait été marié à une étoile de la scène, et Dieu sait que ces mariages entre hommes et planètes ne sont pas la chose la plus enviable du monde; ce n'est pas avec un astre qu'on peut se croire au septième ciel.

Aucun enfant n'était né de ce mariage lumineux, et, séparé depuis longtemps de son étoile, il pensa qu'elle avait assez brillé comme cela sans qu'il eût

besoin de redorer une existence qu'il n'avait pas beaucoup partagée.

Pas de femme, pas d'enfant, il chercha ses amis.

Ses amis étaient morts, les vrais sans doute, ce sont toujours ceux-là qui s'en vont les premiers.

Les autres étaient de faux amis, puisqu'ils n'étaient pas là, à l'heure suprême, pour dire le dernier adieu.

Un instant, il songea à la société professionnelle dont il faisait partie; mais il trouva sans doute de bonnes raisons pour n'y pas songer longtemps.

Bref, las de chercher, il se dit que, pour mourir, il n'est pas nécessaire de se creuser l'imagination comme pour vivre, et il s'adressa au hasard. Il décida qu'il léguerait sa tardive fortune à la première personne qui entrerait dans sa chambre.

La fille du propriétaire de la maison entra demander des nouvelles du vieux malade, et cette charmante personne, récompensée sur-le-champ de sa bonne action, comme dans les contes de fées, sortit affligée de quinze mille francs de rentes à ajouter à sa dot déjà fort convenable.

Le lendemain le vieux vaudevilliste était mort.

Ce testament tant bizarre qu'il puisse paraître, n'avait pas été fait par suite d'une boutade; il résumait une idée fixe de ce brave homme qui consistait à croire que tout dans la vie dépend du moment.

Un jour, un de nos amis qui est devenu un auteur distingué, alla trouver le bonhomme :

— Monsieur, lui dit-il, je vous suis recommandé par votre ami X...

— Pourquoi?

— J'ai fait une pièce...

— Eh bien?

— Je désirerais avoir une lettre d'introduction pour un directeur.

— Qu'est ce que c'est que votre pièce?

— Un vaudeville en trois actes.

— Voici une lettre pour Boyer.

— Je vous suis très-reconnaissant, répondit le solliciteur, mais avant d'user de vos bons offices je voudrais les mériter.

— Vous les méritez tout à fait, à ce que je vois dans la lettre de X...

— Vous êtes trop indulgent, pourtant permettez-moi d'insister; je voudrais vous lire ma pièce.

— Dans quel but?

— Mais pour avoir votre avis.

— Pour quoi faire?

— Mais pour savoir si ma pièce est bonne ou mauvaise.

— Mon jeune monsieur, dit le bonhomme d'un ton grave, il n'y a point de bonnes pièces, et il n'y en a pas de mauvaises, par cette bonne raison que toutes les pièces sont les mêmes, et je vais vous le prouver. Voyons votre distribution : Valbel, jeune peintre; Durousseau, riche banquier; Boisjoly, notaire; M^{me} de Larcy, jeune veuve; M^{me} Beaujeu, sa tante; Suzette, femme de chambre; Bertrand, ancien militaire. Est-ce bien cela?

— Oui, monsieur.

— Alors, votre pièce est très-bien.

— Mais...

— Certainement; Durousseau veut épouser la jeune veuve, n'est-ce pas?

— En effet.

— Tout est préparé; le notaire, vieil ami de la famille, est prévenu; survient Valbel, qui déranger tout.

— J'en conviens.

— La lutte commence. Durousseau a pour allié le notaire et la tante, Valbel est soutenu par Bertrand et Suzette, et la sensible veuve abandonne les millions pour la jeunesse; elle se marie, et voilà.

— Je suis obligé d'avouer...

— Mon jeune ami, j'ai fait quatre-vingts pièces comme la vôtre, dix ont réussi et soixante-dix sont tombées. Allez trouver Boyer.

— Selon vous, monsieur, le hasard seul...

— Le hasard, vous l'avez dit. Si, le jour de votre première, le hasard veut que le public ait envie de rire d'un banquier, si le hasard veut qu'il y ait dans la salle des veuves désintéressées, si le hasard veut qu'il y ait quelques peintres au parterre, si le hasard veut que la tante soit bien ridicule, Bertrand bien

amusant et Suzette bien jolie, ça pourra marcher; mais, si vous arrivez dans un moment où le hasard soit différent, tant pis pour vous.

Il y a plus de vrai qu'on ne pense dans cette philosophie fantaisiste. La grande question dans la vie est d'arriver à temps. Je n'en veux pour preuve que les inondations de Lisieux.

Lisieux possède une rivière qui s'appelle l'Obriquet. Je n'exagère rien en affirmant qu'en temps ordinaire, une fourmière pourrait passer d'un bord à l'autre, si une âme compatissante posait sur sa surface un exemplaire déployé du *Monde illustré*.

Dans ses jours d'ambition, jamais le pauvre ruisseau n'a songé à disputer à la Touques, qui n'est elle-même qu'une rivière de vingt-septième ordre, la royauté de la vallée. Eh bien, voilà qu'un ouragan formidable transforme en quelques minutes ces deux gouttières en fleuves formidables. Le flot court terrible et sinistre, renversant tout sur son passage, déracinant les arbres, écrasant les maisons, noyant les hommes et les bestiaux, et, complication terrible, épouvantable, la foudre allume des incendies au milieu de cette plaine submergée.

Rien n'a manqué, ni l'horrible, ni le nombre des victimes, ni les dévouements héroïques, ni l'aide certaine de l'armée, rien.

Et pourtant tout cela va passer presque inaperçu. Les inondations de la vallée de la Touques ont mal choisi leur moment. A toute autre époque, elles auraient fait une réputation à la cité lexovienne, aujourd'hui elles s'effacent dans les malheurs du temps.

Que voulez-vous! des inondations où il ne périt qu'une trentaine de personnes, où il ne s'agit que de trois ou quatre millions de francs d'engloutis, que d'une centaine de familles ayant vu s'effondrer leur vieux toit et restant sans asile au bord d'un ruisseau qui, en somme, n'est pour rien dans ce désastre, voilà qui est bien peu de chose.

Vous figurez-vous les désastres de Saint-Cyprien quelques jours après l'arrivée de la colombe au rameau vert dans l'arche de Noé?

La Normandie a pris son malheur assez philosophiquement. Les souscriptions commencées pour les inondés du Midi vont leur train comme partout, peut-être mieux. Personne encore n'a songé à dire : Charité bien ordonnée commence par soi-même. On a été aux plus pressés.

Maintenant, il serait bon de jeter un peu les yeux sur cette vallée aimée du baigneur de Trouville et de la côte, et de chercher à nouveau dans ses poches.

Un journal de Caen disait l'autre jour avec sa finesse toute normande :

« Nous avons prodigué les louis d'or à nos frères inondés, espérons qu'on nous les rendra en pièces de cent sous. »

Il paraît que, tout bien compté, il ne faudrait pas moins de deux cents millions pour réparer les maux causés par le déluge de 1875.

Malgré les efforts sublimes de la charité, malgré l'empressement de tous, il est certain qu'on arrivera à peine à trouver la vingtième partie de cette somme.

Cette triste vérité a fait travailler les esprits, et voilà que, comme pendant le siège, bien des gens apportent des combinaisons.

Les combinaisons pour trouver 490 millions ne sont pas aussi faciles à trouver qu'on pourrait le croire tout d'abord.

Ce qu'il y a de particulier, c'est que les chercheurs de combinaisons colossales sont toujours de pauvres diables qui ont passé leur vie entière à chercher des combinaisons plus ou moins ingénieuses pour se procurer 5 francs.

Pourtant il ne faut pas mettre parmi ces derniers un des hommes les plus franchement spirituels de notre époque, un écrivain gentleman, qui a eu une idée fort ingénieuse.

Il proposait de créer un immense album sur lequel tous ceux qui portent un nom célèbre viendraient déposer leur offrande.

Le peintre y ferait une aquarelle ou un dessin, le compositeur y écrirait une partition, l'auteur une

pièce, le poète des vers, l'homme d'esprit un mot, le conteur un roman, le savant une traduction, l'homme politique une loi, le chimiste une recette.

Il n'y a que les pianistes, les sculpteurs et les physiciens qui seraient exclus de cette immense collaboration.

Les statues, c'est encombrant et difficile à placer dans un album; les pianistes, cela va de soi. Quant aux physiciens, il est facile de comprendre que, dans une œuvre de cette importance, on n'aurait besoin des observations de personne.

~ L'album commencé, on ferait une loterie gigantesque, deux cents millions de billets à 1 franc qui seraient enlevés dans une matinée, cela est certain, si l'on considère que l'album aurait une valeur considérable.

Prenons quelques chiffres au hasard :

1 pièce inédite d'Hugo.	200,000 fr.
1 — de Dumas fils.	150,000
1 — (1 acte) de Labiche.	10,000
1 partition de Victor Massé.	100,000
1 volume d'Arsène Houssaye.	40,000
1 — d'Hector Malot.	30,000
1 aquarelle de Gérôme.	20,000
1 — de Stevens.	20,000
1 acte de Jacques Offenbach.	25,000
1 discours d'E. Legouvé.	10,000
1 mot de Barrière.	500
1 dessin de Jalabert.	10,000

Je ne m'arrêtera pas. Si l'on veut songer qu'il y a en France 3,000 peintres, 600 auteurs dramatiques, 10,000 faiseurs de mots, 4,000 romanciers et 32,000 poètes, — un par commune, — on voit, sans parler des hommes politiques et des savants, à quelle valeur incalculable atteindrait ce monument.

~ Malheureusement, il y a un inconvénient qui saute tout de suite aux yeux. Que deviendrait l'heureux gagnant de ce trésor inappréciable?

Si cet heureux mortel était un homme pauvre, il n'aurait même pas la possibilité de retirer son lot; le prix du déménagement serait naturellement excessif.

Si le gagnant était un bourgeois aisé, il serait ruiné du coup. Il lui faudrait louer un local important, quelque chose comme le Grenier d'abondance, pour renfermer son trésor.

Un millionnaire seul pourrait se permettre de gagner.

Mais que ferait-il de son trésor?

Le livrerait-il, moyennant finance, à la curiosité publique? Ce serait peu digne.

Le garderait-il comme le roi Sahé gardait son diamant? Ce serait bien égoïste.

En ferait-il don à l'État?

L'État n'accepterait pas; ou, s'il acceptait, il enverrait les manuscrits à la Bibliothèque, les dessins au Cabinet des estampes, les partitions au Conservatoire, les lois à la Commission des trente et les poésies au diable.

Le trésor, dispersé, n'aurait plus de valeur.

Je ne verrais qu'une façon de rendre cette idée pratique.

Il faudrait constituer une société en commandite pour l'exploitation de l'impérissable monument. Cette société serait chargée d'exploiter pour le compte du gagnant et de lui verser les bénéfices. Mais toute société demande une émission d'actions ou d'obligations, et les émissions aujourd'hui c'est fort chancieux, demandez plutôt à... pas de personnalités, n'est-ce pas?

~ Voilà donc une bonne idée à abandonner ou à mûrir. C'est fâcheux, il aurait été bien curieux de connaître le mortel heureux à qui le hasard aurait adressé ce monument intellectuel; le hasard fait parfois si drôlement les choses, que probablement on aurait beaucoup ri.

~ Dans les dernières années du règne de Louis-Philippe, on fit une loterie considérable au palais du Luxembourg, pour soulager je ne sais plus quelle infortune digne d'un grand intérêt.

Tout le monde envoya des lois et tout le monde prit des billets.

Parmi les dames patronnesses, il y en eut une qui se fit remarquer, non-seulement par les billets

qu'elle plaça, mais aussi par ceux qu'elle prit pour son compte; on parlait de cinquante mille francs.

Cette dame était la marquise de R..., qui, encore avant la guerre, avait l'un des salons les plus renommés de Paris.

La marquise plaidait en séparation avec son mari. Peut-être espérait-elle que sa charité donnerait à Dieu l'idée d'inspirer ses juges.

L'affaire faisait du bruit.

Des deux côtés, à la grande joie de la galerie, on accumulait griefs sur griefs.

Mais tout le monde savait le mot de la comédie. La marquise, après avoir adoré son mari, avait fini par le prendre en grippe pour un motif presque inconcevable et que vous ne devineriez certainement pas. Aussi j'aime mieux vous le dire tout de suite: le vrai grief, le seul grief de la marquise, c'était que ce mari qu'elle avait aimé dans le monde sans trop s'inquiéter de sa profession, était lieutenant-colonel des cuirassiers.

La marquise, à la suite de je ne sais quel événement, en était arrivée à détester la cavalerie, la cavalerie lui faisait horreur, rien que le mot lui donnait des attaques de nerfs.

— Mais, lui disait la comtesse N..., sa mère, tu ne l'as pas épousé dans un sac.

— Malheureusement, répondait-elle.

Enfin, le tirage arriva, et il y eut dans Paris un immense éclat de rire, lorsque le grave *Journal des Débats* annonça gravement que la marquise de R... avait gagné une magnifique paire de bottes à l'écuycère, envoi d'un bottier alors en renom.

~ A quelque chose malheur est bon. Cette cocasserie du destin empêcha le procès; on n'aurait pas pu plaider sans rire.

Plus tard, le colonel prit sa retraite et la paix revint dans le ménage.

~ Jusqu'à présent les théâtres, bals et concerts ont fait les plus louables efforts pour attirer par le plaisir un argent appelé à calmer bien des infortunes.

On danse au profit des inondés;

On chante en faveur des victimes; on rit au bénéfice des infortunés; en un mot, on demande au plaisir de quoi soulager le malheur.

Eh bien, pourquoi ne jouerait-on pas au profit des inondés?

Que, par une loi provisoire, le Gouvernement se fasse autoriser à donner cinq concessions temporaires à des fermiers de jeux, et à la minute ils apporteront les cent quatre-vingt-dix millions de francs demandés.

— C'est immoral! va s'écrier M. Prudhomme. Mon Dieu, je ne dis pas que ce ne soit pas un peu immoral; mais enfin, pas plus que de danser le cancan ou de laisser des milliers de vieillards, de femmes et d'enfants sans vêtements, sans pain et sans asile, bien moins immoral que de réduire au désespoir tant de gens ruinés qui avaient travaillé toute leur vie pour assurer aux leurs le pain de l'avenir.

S'il doit y avoir quelques gens ruinés, ne vaut-il pas mieux que ce soit ceux qui iront jeter leur or sur le tapis vert, que ces braves artisans, ces honnêtes industriels qui, tout à coup, succombent sous le poids d'une ruine imméritée?

Est-ce moins immoral, je le demande sérieusement, d'aller jouer comme à Bade que d'accepter les souscriptions des habitants de Manheim?

~ D'ailleurs, on joue partout.

Les journaux viennent de raconter la fuite d'un autre changeur, et ils s'étonnent que les changeurs soient si changeants.

Ceci n'est que le commencement.

En dehors de cinq ou six maisons sérieuses qui opèrent sur des bases solides, dix, douze, si vous voulez, il faut s'attendre à voir déguerpir les autres.

Que font tous ces changeurs qui, depuis quelques années, s'établissent à chaque coin de rue? Ils font jouer et jouent eux-mêmes. Quand ils perdent, ma foi, que voulez-vous? ils s'en vont.

Est-il plus moral de se faire ruiner par ces industriels que de risquer son argent sur une machine qui, tout en ayant pour elle des chances trop grandes

et qu'on pourrait modifier, fonctionne régulièrement et honnêtement?

Il faut être logique.

Si l'on défend la roulette, pourquoi autoriser les cartes dans les lieux publics?

On ne peut priver le foyer de certaines distractions, soit; mais les cercles et les cafés ne peuvent pas passer sérieusement pour des endroits privés.

Le cercle est accessible à tous.

Que l'aristocratie française se ruine au club et que les commis se ruinent au tripot, c'est toujours de la même farine.

~ Nous, qui tenons pour la liberté, nous n'avons pas la prétention de blâmer tel ou tel cercle où chaque nuit il se fait des différences de trente, quarante et cinquante mille francs.

Ceux qui perdent leur argent n'ont de comptes à rendre à personne. La justice sait en demander à ceux qui perdent l'argent d'autrui. Donc, en ceci, comme en bien des choses, tout paraît régulier.

Mais pourquoi, bon Dieu! établir un monopole à ces établissements qu'on appelle des cercles?

L'expérience a prouvé que les grecs savent se faire admettre où bon leur semble.

Faut-il poser en principe que le jeu est moins dangereux, parce que des commerçants ou des artistes se ruinent entre eux? Ce n'est guère soutenable.

~ Je vais plus loin, et je dis ceci: il y a à Paris plus de mille individus qui ne sont ni des commerçants, ni des rentiers, ni des artistes, ni des bourgeois. Ces individus sont purement et simplement des joueurs.

Des joueurs honnêtes, autant que joueurs puissent l'être.

Ils vivent du jeu et ils vivent bien.

Tout le monde les connaît.

Ils vont aux courses où ils jouent.

A la Bourse, où ils essayent de jouer.

Ils parient sur tout.

Vous pensez peut-être que les cercles sont interdits à ces messieurs dont le jeu est la profession reconnue; c'est une erreur.

Ils y sont accueillis, recherchés même.

Ce sont eux qui montent la partie, qui l'animent et qui payent avec le plus de bonne grâce lorsqu'ils perdent.

Où est leur avantage? où est leur secret?

Leur avantage est énorme; leur secret est bien simple: ils savent jouer.

Ce sont d'honnêtes gens cent fois plus dangereux que des grecs.

JULES NORIAC.

Notre excellent confrère, M. Marc, directeur de l'*Illustration*, vient d'être frappé dans ses plus chères affections d'une façon bien douloureuse et tout à fait inattendue.

Son fils, M. René Marc, vient d'être tué ou de se tuer dans les plus tristes circonstances. Il venait d'achever son volontariat d'un an, et, en compagnie d'un de ses camarades, brigadier d'artillerie, il passait la journée chez ses parents, à Suresnes, lorsque les deux jeunes gens allèrent visiter une espèce de musée d'armes que possédait le jeune Marc.

A peine y étaient-ils entrés qu'une détonation retentissait. M. et M^{me} Marc montèrent précipitamment. Ils se heurtèrent dans l'escalier contre le brigadier, qui fuyait comme un fou en s'écriant:

— Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi suis-je venu ici!

On entra dans la chambre et on trouva le pauvre jeune homme étendu raide mort.

On suppose qu'en jouant avec une arme, l'un ou l'autre de ces deux jeunes gens aura commis une imprudence qui a eu ces tristes conséquences.

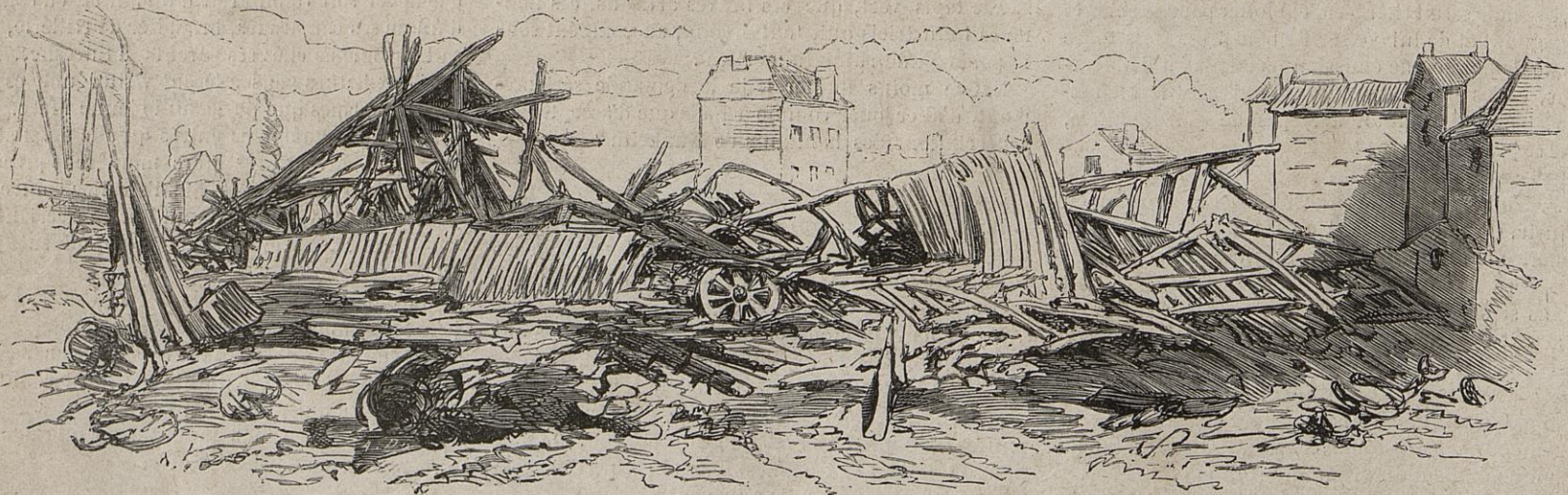
Nous nous associons de tout cœur à la douleur de ce père si cruellement éprouvé.



Vue générale de Lisieux pendant la grande crue de la Touques, le 7 juillet.



LISIEUX. — Les ruines de l'usine à gaz et de ses abords. — Vue prise du pont à demi détruit de l'usine.



LISIEUX. — Ruines de la scierie mécanique Janson sur la route de Livarot.

LES EFFETS DE L'ORAGE DU 7 JUILLET A LISIEUX. — (D'après les croquis de M. Dick, notre envoyé spécial.)

LA SOLIDARITÉ FRANÇAISE

Après le désastre inouï dont les départements du Midi ont été le théâtre et qui ont ému si vivement la

France et l'étranger, une manifestation colossale de charité est venue consoler les cœurs généreux; tous, riches et pauvres, dans la proportion de leur fortune et de leurs ressources, et sans distinction de parti, sont venus d'un commun élan apporter leur part de réparation. — C'est cette pensée qu'ont voulu rendre nos ha-

biles collaborateurs, M. Vierge et M. Morin : le premier en représentant telle quelle une scène touchante qu'il a vue au Temple, où des ouvriers, conduits par une femme du peuple, vont quêter des vêtements de boutique en boutique pour les pauvres inondés; M. Morin en résumant dans une allégorie spirituelle l'accord gé-



SECOURS AUX INONDÉS. — Une quête de vêtements faite au Temple par les gens du peuple. — (D'après nature, par M. Vierge.)

néreux de la population française et sa solidarité dans l'infortune. — C'est d'abord le flot tumultueux faisant ses ruines, entraînant ses victimes, au pied du Pic du Midi encore ténébreux; l'arc-en-ciel de l'espérance se dessine au-dessus de ses nuages sombres et éclaire de ses rayons pâles un autre flot non moins rapide.

C'est le flot réparateur de la foule, composé [de toutes les classes de la société, qui se précipite pour verser son aumône au malheur, et ces aumônes, réunies, viennent elles-mêmes former le torrent de la bienfaisance.

Le montant des souscriptions reçues à la Présidence

s'élève à 4,903,017 fr. 58; à la caisse centrale du Trésor public à Paris et dans les départements à la somme de 2,681,852 fr. 78. Le total est de 4,584,870 fr. 36.

On parle de cinq millions bientôt! Sera-ce assez?

L'OBSERVATOIRE DU PIC DU MIDI

ETES-VOUS touriste? — Si peu que rien. — Alors vous ne connaissez peut-être pas la butte Montmartre, mais certainement vous connaissez le Pic du Midi, le vrai, celui de Bagnères-de-Bigorre. Vous devez vous rappeler le bel aspect de cette montagne vue de Grip, ou mieux, vue de la forêt de sapins qui couvre les pentes de la rive droite de l'Adour, au-dessus des cabanes de Lartigue. Si, par chance, le Pic avait fait sa toilette ce jour-là, il vous est apparu poudré en grand seigneur par les neiges récentes, resplendissant au soleil et découpant sur le bleu profond du ciel sa silhouette hardie. Il semblait défier vos efforts pour en atteindre la cime... Puis vous avez suivi un chemin battu et vous êtes arrivé au sommet sans être descendu de cheval, si ce n'est pour vous reposer un instant à l'hôtellerie établie au col de Sencours, à 500 mètres au-dessous du sommet. Là, vous avez trouvé des dames, des jeunes filles, venues en promenade de Bagnères, de Saint-Sauveur et de Cauterets, pour y admirer un splendide panorama et en rapporter

Des roses au visage et de la neige au sein;
Ce qui n'est déjanté par aucun médecin.

Cette ascension, pendant l'été au moins, est en effet une partie de plaisir, sans danger ni fatigue, grâce à la conformation du Pic, qui n'est terrible que vu par son versant nord. Poste avancé des Pyrénées, il présente au nord une muraille presque infranchissable qui domine à découvert la vaste plaine de Gascogne; mais au sud, il se relie à la chaîne par une longue crête dont le point le plus bas est le col de Tourmalet, que franchit la route thermale de Barèges à Bagnères-de-Bigorre.

Il résulte d'ascensions répétées pendant toute la durée du dernier hiver, que l'hôtellerie et le sommet même du Pic sont toujours accessibles pour un montagnard exercé. Nous tiendrons, si voulez bien, ce résultat pour acquis et ne chercherons pas à le vérifier. Qu'il nous suffise de savoir qu'il rend possible l'installation d'un observatoire à 2,877 mètres d'altitude, c'est-à-dire beaucoup plus haut que tous ceux qui existent actuellement en Europe, et 1,400 mètres au-dessus de celui qu'on construit à grands frais sur le Puy-de-Dôme! Depuis longtemps l'idée de cette installation avait séduit les savants, et dès la fin du siècle dernier on parlait d'établir, au Pic du Midi, un observatoire astronomique.

Honnête fille qui fera parler d'elle, une société savante, bien modeste, dont le siège est à Bagnères-de-Bigorre, a pris à tâche de s'occuper de tout ce qui intéresse les Pyrénées; elle s'est mise sous le patronage du premier et du plus illustre explorateur de cette chaîne, Ramond.

La question de l'observatoire du Pic du Midi ne pouvait la laisser indifférente, et depuis longtemps elle cherchait les moyens de la résoudre; mais, comme il arrive presque toujours, pour qu'une idée réussisse il faut un homme qui s'y dévoue. La société Ramond l'a trouvé heureusement dans un de ses membres, le général comte de Nansouty, et, maintenant, l'observatoire météorologique du Pic du Midi existe et a pris place parmi les établissements scientifiques sérieux (1). Une souscription ouverte dans le public savant par la société Ramond a permis jusqu'à ce jour de faire face aux dépenses d'installation et d'entretien.

Le général de Nansouty s'est établi avec un aide-observateur, M. Baylac, dans un étage construit exprès au-dessus de l'hôtellerie, et plusieurs de nos lecteurs ont peut-être été admis par lui à visiter son installation intérieure et le mamelon pittoresque où sont exposés les instruments qui doivent rester à l'air libre. Ils ont dû garder le meilleur souvenir de la finesse et de l'amabilité toute parisienne, jointes à une certaine rondeur militaire, avec lesquelles le général-directeur fait les honneurs de ses appartements d'hiver. Il a dû les inviter à venir fêter la nuit de Noël en partageant ses conserves.

(1) Cet article a été écrit quelques semaines avant les inondations qui ont désolé le sud-ouest; nos lecteurs savent aujourd'hui que, grâce à ses observations et à ses prévisions, le général Nansouty a su conjurer d'immenses désastres.

Si vous y allez, voici le genre de vie qui vous attend à l'observatoire.

Il faudra vous lever à six heures et demie du matin pour assister aux observations de sept heures, ce qui nécessitera une petite promenade au mamelon par 45 degrés de froid. Vous vous réchaufferez au retour avec une tasse de thé bien chaud, préparé avec de la neige fondue. Vous regarderez les observateurs faire leur ménage et vous vous dispenserez des observations de dix heures, préférant préparer le déjeuner, c'est-à-dire, ouvrir les boîtes de conserves et faire fondre la neige pour le thé. A onze heures et demie, par exemple, vous ne pourrez vous refuser à accompagner M. Baylac au sommet du Pic pour faire les observations de midi quarante-trois minutes. Cette promenade de digestion exige de forts poumons et un jarret solide; les pieds munis de crampons, un voile vert au bonnet et les yeux garantis par des lunettes vertes, vous vous en tirerez... si vous pouvez. Mais gare le froid aux pieds pendant la station d'un quart d'heure au sommet qu'exige la manœuvre et la lecture des instruments! Si vous êtes gelé, M. Baylac vous rapportera; sinon vous tâcherez de le suivre dans une descente vertigineuse dont le but est un poêle où vous vous réchaufferez. Après les observations de quatre heures et de sept heures, le dîner de conserves vous semblera bon et le lit encore meilleur; vous l'aurez bien gagné.

C'est cependant cette vie que les observateurs ont acceptée, en attendant que les souscriptions des amis de la science permettent de construire au sommet un abri confortable qui leur servira de demeure. La question a été étudiée par les ingénieurs de la commission scientifique de l'observatoire, et avec une quarantaine de mille francs, paraît-il, ils se font forts d'établir l'observatoire définitif. 40,000 fr. ! ce n'est pas beaucoup pour terminer un observatoire qui fonctionne depuis un an; 250,000 fr. ont bien été employés au Puy-de-Dôme depuis 1869 pour l'installation d'un établissement qui n'a encore donné que des espérances. Il est vrai que l'observatoire du Pic du Midi n'a pas d'attaches officielles; c'est une création due à l'initiative privée, ce qui est mal vu en France, et on lui refuse même une déclaration d'utilité publique qui ne coûte rien.

Par sa situation, il peut devenir une des grandes créations scientifiques de la France moderne; il ne faut pas qu'une telle œuvre tombe, parce que l'administration l'oublie. Apprenons, comme en Angleterre et aux États-Unis, à nous passer de l'État ou à lui forcer la main par notre persévérance. C'est une entreprise publique, que le public lui vienne en aide! — L.

SI-BARGACH-BEN-SAÏD

SULTAN DE ZANZIBAR

HIER a débarqué à Calais, venant d'Angleterre, Sa Hautesse le sultan de Zanzibar, le seïd Bargache, ben Saïd, ben Sultan, ben Isman, le plus célèbre des descendants du fameux Iman de Mascate, qui fonda la dynastie de l'Oman sur la côte orientale de l'Afrique.

La domination de ce souverain s'étend, en Afrique, depuis Toongee et le cap Delgado au sud, jusqu'à Warsheek au nord. Ses États forment comme une étroite bande de terre qui s'allonge au bord de la mer, excepté sur un seul point où ils s'avancent à 300 milles anglais à l'intérieur.

L'île de Zanzibar est située à peu de distance du continent africain. Elle a 50 milles de long sur 25 milles de large. Sa population est de 100,000 âmes dont la majeure partie habite la capitale. Mais, en certaines saisons, elle est considérablement augmentée par les négociants qui arrivent du centre de l'Afrique, des Indes, de Madagascar et du golfe Persique, apportant toutes sortes de denrées dans ses marchés. Il se débite du corail et de l'ivoire en quantité considérable. Sa plus grande source de revenu était, il y a quelques années, la vente des esclaves noirs, qui n'est pas absolument supprimée dans toute l'étendue de la contrée.

Dans les contrées africaines, ce n'est pas toujours par ordre naturel d'hérédité que l'on arrive au trône. On y parvient souvent à la suite de quelque grand service rendu au pays, ou grâce à la considération qui s'attache à certaines familles depuis longtemps remarquées

pour des vertus peu communes. C'est à cette dernière particularité que le sultan actuel de Zanzibar doit son élévation. Son bisaïeul et son grand-père avaient été promus à la dignité d'imans ou pontifes d'Oman. Son père, Saïd-ben, avait été appelé au trône dès l'âge de quatorze ans. Il combattit, comme allié de l'Angleterre, contre les Arabes du golfe Persique, et, pour gage de satisfaction, le gouverneur des Indes lui fit remettre, en 1821, un sabre d'honneur. Mais il était surtout bien vu de l'Angleterre à cause de son empressement à entrer dans ses intentions au sujet de l'abolition de l'esclavage.

Il n'hésita pas à sacrifier à ces nouvelles idées de civilisation une partie considérable du revenu que la vente des noirs procurait à ses États; il alla même jusqu'à refuser toutes les sommes d'argent que le gouvernement anglais lui offrit en compensation.

A sa mort, survenue en 1857, il ne laissait pas après lui moins de quinze fils. L'aîné lui succéda à Muscath. Mais le quatrième, nommé Mejed, s'empara du gouvernement de Zanzibar. Durant quelque temps, les frères se disputèrent le pouvoir les armes à la main. Pour trancher toutes ces difficultés de succession, l'Angleterre envoya Ben-Saïd, le sultan actuel, en exil à Bombay, sépara définitivement Muscath de Zanzibar et réussit ainsi à établir la paix.

Ben-Saïd, après avoir languï quelque temps aux Indes, demanda à rentrer dans son pays, en s'engageant solennellement à ne plus y fomenter aucune révolte. Il tint fidèlement sa parole et, lorsque arriva la mort de son frère, il lui succéda tout naturellement en 1870.

En 1873, sir Bartle frère se rendit à Zanzibar au nom du comité qui s'était formé en Angleterre pour obtenir l'abolition de l'esclavage. Lorsque le sultan Ben-Saïd connut l'objet de cette mission, il fit dire à sir Bartle frère que, dans une question de cette importance, où il y allait de la richesse d'un immense pays, il ne pouvait, d'après sa constitution, donner une réponse positive sans avoir consulté ses frères et les principaux chefs des États voisins. Après un débat qui dura quelque temps, sir Bartle frère retourna en Angleterre, satisfait d'avoir préparé les voies. L'année suivante, l'amiral Cumming put, en effet, signer un traité plein de promesses pour l'avenir avec le sultan Ben-Saïd, qui s'est toujours depuis montré fidèle à ces conventions.

L. DE B.

COURRIER DU PALAIS

LES procès en interdiction se suivent, et l'on pourrait dire qu'ils se ressemblent, ne fût-ce que par la netteté et la précision des jugements repoussant les demandes. En vérité, il est bien heureux qu'il en soit ainsi; cela est nécessaire pour rassurer les gens, car on ne peut s'empêcher de frissonner en songeant aux étranges articulations sur lesquelles on pourrait s'appuyer pour vous faire interdire. Ces articulations, les juges les repoussent; très-bien! mais j'aimerais mieux ne pas les voir invoquer.

Voyez ce que c'est que de s'écarter de la loi: imbécillité, démence, fureur habituelles, tels sont les trois états qui, selon la loi, peuvent seuls motiver l'interdiction; voilà qui est formel, voilà trois mots qui, dans le vocabulaire français, dans le vocabulaire médical, ont un sens parfaitement déterminé, ne prêtant pas le moins du monde à l'équivoque; eh bien, voici que des gens, jouissant de toutes leurs facultés, ayant pu étudier, raisonnables et raisonnant, vont être menacés d'interdiction, parce qu'ils auront quelque idée excentrique, parce qu'ils croiront à ceci et qu'ils ne croiront pas à cela, parce qu'ils porteront tel ou tel vêtement, parce qu'ils auront des chevaux, des chiens, des chats, et...

L'interdiction est une arme terrible, et c'est pour cela qu'il ne faut pas s'en servir à la légère; quand elle ne tue pas, elle blesse... elle blesse même la main qui a voulu la manier.

Devant les 1^{re} et 3^e chambres de la cour d'appel réunies, c'est le descendant d'une grande famille de Bretagne, un homme de quarante ans, dont l'interdiction était demandée. Vers l'âge de quatre ou cinq ans, à la suite de convulsions, il est devenu muet, et l'élocution

lui est revenue, mais d'une façon incomplète; cependant il a appris à lire, à écrire, il est musicien, il est bon et aimant, il est grand, fort, bien portant, et il cherche à s'instruire. Sa mère l'a marié... et c'est alors que, dans le but de rompre ce mariage, un cousin, un simple collatéral, a intenté le procès. — « Mais il a sa mère, mais il a sa femme! disait M^e Allou. Que venez-vous faire ici? que redoutez-vous? » Rien ne peut mieux vous donner en quelques mots une idée exacte de la cause que cette partie de l'arrêt rendu sur les conclusions conformes de M. l'avocat général de Laborie :

« Qu'aucun fait particulier de démence n'est spécifié; que les actes imputés à l'appelant, en supposant qu'ils fussent prouvés, établiraient seulement, soit que son instruction est incomplète, soit qu'il est atteint d'une infirmité physique ou d'une certaine faiblesse d'esprit, soit que dans des circonstances particulières il a cédé à un mouvement de vivacité ou d'impatience, sans qu'on en dût conclure qu'il est dans un état habituel d'imbécillité, de démence ou de fureur. »

Et la Cour écarte la demande en interdiction sans plus ample informé, « étant inutile de prolonger la procédure. »

Devant la 1^{re} chambre du tribunal civil, c'est encore mieux accentué; c'est un jeune homme de vingt-sept ans contre lequel sa mère, sa mère remariée, a formé une demande en interdiction. Le grand grief, c'est qu'il veut épouser une femme qui ne convient pas à sa famille. Celui-là a fait comme fit, en 1869, la princesse Isabeau de Beauveau-Craon, il a voulu, non-seulement être présent à l'audience, mais encore plaider lui-même sa cause. Et alors ce jeune homme, contre lequel on doit invoquer incessamment un état habituel d'imbécillité, de démence et de fureur, se lève, dit en termes choisis à quel point il se sent ému et attristé des persécutions de sa mère, il explique comment il administre sa fortune, il parle de ses occupations, de ses études, de ses travaux, et il conclut ainsi : « Enfin, jamais personne ne me fera croire qu'un homme n'a pas la liberté de disposer de lui-même, et que c'est un acte insensé que d'épouser une femme qu'on aime, uniquement parce qu'elle n'a pas de fortune. »

Et le jugement constate que la plupart des faits articulés sont démentis par l'interrogatoire subi par le jeune homme, et il repousse la demande basée sur des articulations bien puériles, parmi lesquelles figurait notamment celle d'avoir échoué à l'examen du baccalauréat.

Ah! s'il y avait là motif d'interdiction, quel consternation dans le quartier Latin!...

Passons maintenant — et sans transition aucune — au fils du dey d'Alger. Vous pensez bien que comme la police correctionnelle avait jugé et condamné un prétendu fils de l'empereur du Maroc, le dey d'Alger se devait à lui-même d'avoir aussi son faux héritier. Kaddour-ben-el-Karoubbi est un nègre magnifique qui n'est pas, du reste, assez entêté pour persister à soutenir que le dey d'Alger est son père. Il a servi dans les tirailleurs algériens et il a reçu son congé; mais ce n'est pas là un titre qui jette de la poudre aux yeux, et Kaddour, qui a résolu de vivre largement, avait pris carrément le grade d'officier et la croix de la Légion d'honneur; il était venu à Paris, disait-il, pour suivre l'école du tir. Sous cette figure noire, il y a toute la malice d'un blanc. Kaddour a tiré toutes ses ressources d'un billet de mille francs qu'il ne montrait jamais et que, même, il n'avait jamais eu.

— Je n'ai que 4,000 francs que je ne peux pas changer à cette heure de nuit, disait-il en rentrant au concierge de son hôtel; prêtez-moi 20 francs pour payer ma voiture? — Avez-vous la monnaie d'un billet de 4,000 francs. demandait-il à l'ouvrier tapissier qui venait de lui apporter pour 800 francs de meubles. — Non. — Eh bien, allez vite chez votre patron chercher l'appoint pour me rendre! L'ouvrier revenait avec 200 francs; mais alors Kaddour préférait aller changer son billet lui-même et emprunter 45 francs à l'ouvrier, auquel il recommandait de l'attendre... sous l'orme, bien entendu. Voilà comment l'invisible billet de banque du fils du dey d'Alger équivalait pour Kaddour aux plus puissants talismans des contes orientaux, jusqu'au moment où le scepticisme occidental a condamné Kaddour à cinq ans de prison et à cinq ans de surveillance.

Je n'ai pas aujourd'hui à m'arrêter longtemps aux audiences de la cour d'assises. Une seule affaire, cette

semaine, méritait quelque attention, une affaire dite : au vitriol.

Victorine Lelong, une femme de trente-cinq ans, s'est vengée de l'abandon de son amant en lui versant deux litres de vitriol sur la tête! Je vous ai dit souvent à quel point cette forme d'assassinat me paraît cruelle et lâche; c'est un crime qui ne peut pas ne pas être prémédité, c'est un mode de vengeance qui, même quand il échoue, ne peut manquer de laisser d'horribles traces. Cette fois, la victime, le sieur Langlois, est mort après d'atroces souffrances, « Je n'ai pas voulu le tuer, dit l'accusée à l'audience; j'ai voulu seulement le défigurer. » Cette excuse même implique une épouvantable barbarie. Et puis, nous n'en sommes plus à la petite fiole que l'on cache dans une poche; c'est bien deux litres de vitriol que Virginie Lelong a versés, et non pas lancés au visage de Langlois; puis elle l'a pris par les cheveux et lui a porté un coup de couteau à la tempe.

La question de meurtre ayant été écartée par le jury, la fille Lelong a été condamnée pour blessures faites avec préméditation, mais ayant occasionné la mort sans intention de la donner, à cinq années de réclusion.

Et puis nous retombons dans les sorciers, et c'est encore devant le tribunal correctionnel de Tours que nous en retrouvons deux, le mari et la femme. Le mari était relieur et la femme couturière; mais la profession réelle des deux époux avait sa base réelle dans les sciences occultes, sorcellerie, nécromancie, cartomanie, magnétisme, somnambulisme et esroquerie combinés. Quand un client se présentait, et il s'en présentait souvent, le mari endormait la femme, et celle-ci voyait aussitôt le plus clairement du monde que l'on avait jeté un sort sur l'habitation, sur la femme qui était malade, sur les bestiaux qui se portaient beaucoup moins bien qu'ils n'en avaient l'air. « Je puis vous guérir, disait-elle enfin, avec le concours d'un prêtre qui s'occupe spécialement de ces choses; mais il faut 150 fr. tout de suite. » La somme variait de 50 à 200 fr., selon les ressources du consultant; il y en avait pour les petites bourses et pour les grosses bourses. Mais jamais la somnambule ne manquait de dire : « Il est grand temps de s'y prendre, si vous ne voulez pas périr à petit feu! »

Un pauvre vigneron, s'apercevant que la guérison de sa famille était loin de s'accomplir, alla un jour se plaindre à la somnambule qui lui : « Je ne peux pas arriver à vous guérir; vous êtes trop de monde! » Ne pouvant accepter une telle excuse de la part d'une puissance surnaturelle, il réclama son argent. Le pauvre homme! ce qu'il demandait là était encore plus difficile à recouvrer que la santé! Mais les sorciers ne sont jamais embarrassés; la somnambule lui fit un billet. Le vigneron l'a encore, et il l'aura longtemps!

La femme Fredureau a déjà été condamnée cinq fois pour des pratiques du même genre; son mari a subi quatre condamnations, dont la dernière à trois ans de prison pour des faits d'une gravité exceptionnelle. Toute leur puissance n'a pu empêcher la police de les découvrir à Paris, où ils étaient venus se cacher, et les voilà tous les deux en prison pour cinq ans. Peut-être vont-ils réfléchir et reconnaître qu'il est décidément plus lucratif et surtout moins dangereux de relier des livres et de coudre des robes.

PETIT-JEAN.

GILBERT DE SAVOULIER

(Suite et fin)

XI

Déjà tout Bordeaux connaissait le départ des Wenche et le cruel refus qu'en avait essuyé Savoulier; M. du Frondat fut un des premiers à apprendre le vrai motif d'un aussi triste dénouement; comme presque toute la jeune génération bordelaise, il ignorait les détails de l'épouvantable drame de Lancenillier. Il songea tout d'abord que M^{me} de Tessière, en sa qualité de méchante langue, ne demanderait pas mieux que de les lui raconter.

De ce pas, il se rendit chez la baronne et fut reçu par le concierge en habitué de la maison : quoi qu'en

eut M^{me} de Tessière à la tante de Gilbert, Octave allait souvent chez elle, et, si elle subissait les attentions continuelles du jeune homme pour sa charmante cousine, c'est que dans sa prévoyance maternelle elle le ménageait comme un pis aller.

Octave ne trouva chez la baronne que M^{lle} de Tessière, dont l'aspect le frappa d'un profond étonnement; de grosses larmes, qu'elle cherchait en vain à contenir, coulaient de ses yeux rougis; sa poitrine oppressée se contractait péniblement sous les sanglots, et un accablement profond se lisait sur son joli visage tout défiguré.

— Mon Dieu, Ernestine, qu'avez-vous? s'écria le jeune homme tout ému et en essayant de saisir les mains de sa désolée cousine.

— J'ai, s'écria la pauvre enfant avec une explosion de douleur, j'ai que ma mère a fait une infamie, Octave, et que, pour expier sa faute, je dois sacrifier votre bonheur et le mien.

— Que dites-vous-là? demanda anxieusement Octave.

— Vous savez le désespoir de ce pauvre Gilbert, vous savez que depuis hier seulement on espère le sauver, vous savez que son bonheur est à jamais détruit; mais ce que vous ignorez, c'est que la cause de tous ses malheurs, c'est ma mère! ma mère qui, jalouse de voir Savoulier tourner ses vœux vers Christine Wenche, a été conter à la famille Wenche l'horrible fin de M. et M^{me} de Savoulier! — Ah! ma mère, vous avez bien péché, mais ce péché retombe sur votre enfant!... Octave... je ne vous aime plus, dit en terminant Ernestine, maîtresse enfin de ses sanglots, et demain je vais offrir à M. de Savoulier de devenir sa femme et d'effacer autant qu'il sera en mon pouvoir, par un dévouement absolu, le souvenir des grandes douleurs que ma mère lui a causées.

Octave, désespéré, écoutait sa cousine sans essayer de l'interrompre; un instant, il douta d'elle et de la sincérité de l'amour que, si souvent, elle lui avait avoué; mais lorsqu'il leva les yeux pour dire un froid adieu à celle qui l'abandonnait ainsi, il comprit tout. La pâleur de la jeune fille, ses yeux brillants de fièvre, l'exaltation qu'elle ne savait plus contenir, enfin les larmes qui, de nouveau, la saisirent, tout cela prouva au jeune homme qu'Ernestine faisait au devoir le rude sacrifice de son amour. Il prit les mains de M^{lle} de Tessière, y déposa un respectueux baiser, et lui dit, en s'efforçant de sourire tandis qu'une larme roulait sur sa joue :

— Ernestine, Savoulier n'acceptera pas votre généreux sacrifice, et je serai bien fier de vous nommer ma femme.

XII

Quinze jours après ces terribles révélations, M. de Savoulier, en robe de chambre, était assis dans un large fauteuil sous les grands et ombreux marronniers de Lancenillier; M^{me} de Kervague se tenait près de lui, épiait ses moindres gestes, satisfaisant à ses moindres désirs avant même qu'il les eût exprimés. En quelques jours, la pauvre femme avait vieilli de dix ans. Pâle, ridée sous ses cheveux blancs, sa figure amoindrie ne savait donner que des larmes et pas un sourire; elle songeait tristement aux craintes sérieuses qu'avait données Gilbert et pour sa raison et pour sa vie après qu'on l'avait rapporté de Langon dans un évanouissement complet qui avait duré plusieurs heures.

Gilbert, lui, sommeillait doucement dans le large fauteuil; ses yeux, appesantis par la maladie et la souffrance, venaient de se clore sous la douce influence d'un sommeil réparateur.

Tout à coup M^{me} de Kervague entendit le léger bruissement d'une robe contre les lilas en fleurs d'une charmille voisine; elle se leva tout juste à temps pour recevoir un salut embarrassé de M^{lle} de Tessière qui venait de paraître.

M^{me} de Kervague mit un doigt sur sa bouche pour recommander à la jeune fille de respecter le sommeil du malade. Mais celui-ci s'était déjà réveillé et soulevé de son fauteuil.

— Que désirez-vous, mademoiselle? demanda-t-il en souriant à Ernestine sans remarquer le trouble profond que son état inspirait à M^{me} de Kervague.

— Ce que je veux, Gilbert, s'écria-t-elle en joi-



AU BENEFIC
DES
INONDÉS
DU
MIDI.

Souscript.
dans
les
BUREAUX:
DU MONITEUR UNIV
DU RAPPEL
DU GAULOIS
DE L'UNIVERS
DU COURRIER TR.

SECOURS AUX INONDÉS — L'UNION DANS LA CHARITÉ

Composition de M. Edmond Morn



gnant ses mains et en éclatant en sanglots, je veux vous demander pardon pour ma mère qui vous a perdu ! Ah ! Gilbert, si j'avais su deviner que la déception de ma mère la pousserait à d'aussi épouvantables vengeances, je vous aurais prié de m'épouser. Maintenant que ces vengeances sont accomplies, maintenant que les Wenche vous ont repoussé, le désespoir me déchire comme vous ; je veux vous refaire un bonheur : épousez-moi, laissez-moi être pour vous la consolatrice des peines que je vous ai causées. Je vous aimerai comme il vous plaira d'être aimé : avec amour, si vous voulez ; avec amitié, si l'amour vous importune !

Gilbert avait écouté avec attention les paroles de M^{lle} Tessière : elles lui expliquaient l'explicable conduite des Wenche.

A la déclaration de dévouement d'une jeune fille, il répondit étrangement :

— Avez-vous vu Christine ? demanda-t-il ardemment ; que vous a-t-elle dit ?

— Je l'ai vue, elle était désolée, mais résignée.

Gilbert baissa la tête sous cette accablante parole.

— Dieu l'a voulu, murmura-t-il ; adieu mademoiselle, aimez Octave.

CONCLUSION

Deux ans après le dénouement de cette histoire, toute l'aristocratie de Bordeaux se pressait sous la chaire où allait parler pour la première fois le R. P. de Savoulier.

Ceux qui avaient connu le brillant Gilbert retrouvaient à peine dans l'ascétique figure du moine quelques fugitifs souvenirs.

Le discours du père de Savoulier fut simple et beau et produisit une profonde impression sur son auditoire.

A la sortie de Notre-Dame, la jolie M^{me} du Frondat reçut une foule de félicitations sur le premier sermon de celui qu'elle considérait comme un frère ; avant son entrée en religion, le père de Savoulier avait fait don à M^{lle} de Tessière de la presque totalité de sa fortune, et chacun savait qu'une amitié toute fraternelle régnait entre le jeune religieux et la brillante mondaine.

— Pourriez-vous me dire, madame, demanda un indiscret, ce qu'est devenue cette petite Wenche dont Savoulier fut si passionnément amoureux ?

— Oui, répondit la jeune femme, ma mère m'écrivit de Cannes, où elle vient de s'installer pour six mois, qu'elle y a rencontré M^{lle} Wenche mariée à un baronnet ; elle est fort malade, me dit ma mère, et son état laisse peu d'espoir : elle est en proie à cette imputoyable maladie que les Anglais appellent consommation.

MARC BELL.

FIN

PENSÉES DIVERSES

L'amour est tellement, de son essence, le créateur de l'individualité, que la femme ne remplit pas du tout nos vœux en nous disant : « Je vous aime, parce que vous êtes beau, noble, généreux, spirituel, etc. »

D'autres que nous sont tout cela, et nous pourrions nous-même cesser de l'être.

Aussi nous voulons que l'on nous aime, parce que nous sommes : nous.

**

Il en est des gens très-fort en vue, comme des livres les plus célèbres. On ne se donne pas la peine de juger les uns, ni de lire les autres. Ils vivent sur les *on-dit* et les jugements tout faits.

**

Nous avons tous connu de ces esprits hésitants qui sont comme les *bègues* du monde moral.

**

Explication, complication.

LOUIS DÉPRET.

LES EFFETS DE L'ORAGE DU 7 JUILLET

EN NORMANDIE

LISIEUX

Un orage sans précédent s'est abattu, le mercredi 7 juillet, sur la ville de Lisieux et ses environs. Dans l'après-midi, six heures durant, une pluie diluvienne n'a cessé de tomber. Aussi les rivières, surtout l'Orbiquet et la Touques, grossies par les eaux s'écoulant des hauts plateaux du département de l'Eure, devinrent-elles en un clin d'œil de véritables torrents. Le premier point éprouvé fut le petit village de Glos, situé à 5 kilomètres de Lisieux, sur la route d'Orbec. Le pont a été littéralement déraciné et affaissé dans la rivière. Une maison en briques s'est en partie écroulée. Le sieur Viel, charpentier, sa femme, sa servante et une autre femme, qui habitaient cette maison, voulurent sortir. Au moment où ils mettaient le pied sur le perron, celui-ci s'effondra, et les malheureux furent précipités dans le tourbillon.

L'inondation, qui passait à sept heures du soir à Glos, arrivait vers huit heures à Lisieux, entraînant avec elle les nombreuses meules de foin qu'elle rencontrait dans la campagne, et s'abattit sur la gare aux marchandises, située en contre-bas, à l'entrée de la ville.

En un instant l'eau atteignit une hauteur de deux mètres enlevant des hangars les nombreuses marchandises qui couvraient les quais de débarquement. Surpris, les employés de service purent s'échapper à grand-peine au moyen de cordes qu'on leur jeta du haut de la terrasse de la gare des voyageurs ; l'un d'eux même fut obligé de se réfugier sur le haut d'un wagon, où il resta jusqu'à deux heures du matin. Aussitôt, le chef de gare fit prévenir les habitants des rues voisines ; mais avant qu'on eût pu prendre aucune précaution, les eaux se précipitèrent sur la ville. Dans tous les quartiers bas, l'eau s'est élevée à une hauteur variable entre un mètre et trois mètres, c'est-à-dire que le rez-de-chaussée des maisons a été plus ou moins submergé.

L'importante scierie mécanique de M. Janson, comprenant quatre grands hangars, a été complètement renversée. L'eau enlevait, dans les chantiers, des poutres qui arrivaient comme un bélier contre les murailles, qu'elles enfonçaient.

Les grandes usines de MM. Méry-Sanson, Duchesne-Fournet, Boislaurent, Grison, Lambert, etc., ont été envahies par les eaux ; les métiers ont été brisés, les produits et les approvisionnements dispersés. Dans toute la vallée, on retrouve des ballots de draps, de laine, etc.

Le pont de l'Usine à gaz, ainsi que les constructions annexées, ont été brisés, toutes les passerelles emportées, le pont de Caen obstrué et couvert de débris de toutes sortes, jusqu'à une hauteur de deux mètres. La sous-préfecture, les abattoirs, le collège ont été également envahis par les eaux.

Sur la route de Livarot, les dégâts n'ont pas été moindres ; une maisonnette en bois a été déplacée, plusieurs maisons effondrées. Dans un café, les eaux ont emporté les tables en brisant les supports en fonte et en arrachant les carreaux de briques.

Surpris dans leur sommeil, la plupart des mondés doivent leur salut au courageux dévouement des soldats d'un bataillon du 129^e de ligne en garnison à Lisieux, et dont la conduite en cette circonstance est au-dessus de tout éloge. Dignes émules de leurs camarades de Toulouse, ces braves soldats sont restés en pleine inondation de huit heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, ayant souvent de l'eau jusqu'à la poitrine, formant de longues chaînes pour ne pas être enlevés par le courant, et emportant sur leurs épaules les malheureux inondés.

Près des abattoirs, un malheureux manchot s'est noyé en voulant recueillir des épaves.

Au pont de Caen, un marchand faïencier, le sieur Prime, en s'obstinant à vouloir fermer son magasin, a été enlevé par le courant.

Le nommé Prévot, ouvrier à la tannerie de M. Dumoulin, revenait à celle-ci, à neuf heures du soir, avec une petite charrette attelée d'un âne, lorsqu'une poutre charriée par l'eau renversa l'animal et mit Prévot dans l'impossibilité de fuir. Celui-ci, qui est un ancien

zouave, ne se découragea pas. Après avoir attaché son âne à une grille, il avisa une lanterne à gaz au coin de la maison du perruquier Leseine, rue de la Barre, et, s'aidant de sa ceinture de soldat, il se hissa sur ce siège incommode. Pendant trois heures, il y resta accroché de la sorte. En ce moment, le rez-de-chaussée de la maison fut défoncé par une énorme poutre que charriait le torrent. Inspiré par le désespoir, craignant à chaque instant de choir dans le gouffre, ce courageux garçon, s'accrochant d'une main aux saillies du pignon, scia de l'autre main, avec son couteau, six barreaux de la persienne de M. Leseine ; puis, brisant une vitre, il entra chez ce dernier habitant, épuisé, à bout de forces... J'ai esquissé l'endroit où s'est passée cette scène, pour que le lecteur comprenne bien de quel courageux sang-froid Prévot fit preuve afin d'échapper à une mort plus que certaine.



Sans exagérer, l'on peut dire qu'à Lisieux, l'inondation a atteint la même hauteur qu'à Toulouse, et l'on doit seulement à l'extrême solidité des constructions normandes de ne pas avoir vu se renouveler en cette première ville les lugubres drames du faubourg Saint-Cyprien.

DICK.

CHRONIQUE MUSICALE

LE THÉÂTRE-LYRIQUE

Il serait bien le moment d'aligner quelques belles phrases sonores et chaleureuses sur le Théâtre-Lyrique. Mais sa résurrection nous semble assurée ; et les longs discours ne lui serviraient de rien.

On en peut causer cependant.

Ce fut une singulière fatalité qui pesa sur le pauvre Théâtre-Lyrique. Paris assiégé deux fois dans la même année, et écorné par des obus de diverses provenances, avait perdu plusieurs de ses théâtres dans la bagarre. La plupart de ces scènes sont aujourd'hui remises en état, et fonctionnent comme si rien ne s'était passé. On en a même bâti deux nouvelles : la Renaissance et la salle Taitbout. Quant au Théâtre-Lyrique, aucun effort n'a pu jusqu'ici le tirer de son effondrement. Un dieu jaloux semblait assis sur ses ruines, et y faire bonne garde.

Pourtant ces paroles ont été dites en haut lieu : « Il y aura un Théâtre-Lyrique ! »

C'est ce qu'on appelle décider les choses en principe. Il paraît aussi que l'antichambre du ministre est pleine d'aspirants à la direction de cette lourde entreprise. Si on en est là, il y a bon espoir ; car, d'ordinaire, le Théâtre-Lyrique fait le bonheur de tout le monde, excepté de son directeur. Vous vous souvenez de la façon dont les choses se passaient au boulevard du Temple, et à la place du Châtelet ? Les acteurs étaient triomphants, les spectateurs ra-



Le point culminant du Pic du Midi. — Le général Nansouty et M. Baylac. — (Dessin de M. Lix, d'après ses propres croquis pris l'été dernier.)



Inauguration du monument de Théophile Gautier au cimetière Montmartre. — (Dessin de M. G. Janet, d'après le croquis de M. Valnay.)

vis. C'était un sourire général et perpétuel. Le maître de la maison était seul à faire sa triste figure.

Mais qu'importe! on sait bien qu'à Paris les théâtres ne manquent jamais de directeurs. C'est de tout le personnel l'individu le plus facile à se procurer.

Ce qui est plus malaisé à dénicher, c'est un local. On a parlé de loger le Théâtre-Lyrique dans vingt endroits, excepté cependant dans son ancienne maison du bord de l'eau, où un caprice municipal l'avait exilé.

Il a été question de lui donner la salle de l'Ambigu, puis on a parlé de Ventadour.

L'Ambigu, paraît-il, n'est pas disponible. Quant au Théâtre-Ventadour, la combinaison n'a pu être inventée que par les ennemis de la musique italienne, par les wagnériens obscurantistes, à qui la mélodie rossinienne fait peur. Si le coup réussissait, on tirerait un feu d'artifice à Berlin.

Le projet le plus louable qui ait été mis en avant consistait à bâtir une salle pour le Théâtre-Lyrique sur les terrains de l'ancien Opéra. Étant donnés, les Parisiens tels qu'ils sont, c'est-à-dire très attachés à leurs habitudes, il n'y a point de meilleur emplacement pour un théâtre que celui qui a déjà servi au même objet. Et puis tant de belles mélodies ont éclos dans ce petit coin du monde, que c'est une superstition pardonnable que de croire à la fertilité musicale des terrains de la rue Le Peletier.

Mais, que nous sachions, rien n'est encore décidé à cet égard.

Il manque encore au Théâtre-Lyrique une troupe et un répertoire. La troupe, on se la procurera à coup d'argent. Quant au répertoire... l'aveu est triste à faire, mais nous ne croyons pas qu'il soit aisé d'en constituer un tout neuf qui puisse plaire à la foule et l'entraîner; les expériences tentées dans ces dernières années, les appels faits aux compositeurs inédits ont donné trop de mécomptes.

Alors il faudra revenir à ce merveilleux musée d'œuvres classiques dont l'exhibition mit l'ancien boulevard du Temple dans un si bel émoi. On remontera (sans quoi pas de salut) *Oberon*, *la Flûte enchantée*, *l'Enlèvement au sérail*, *Orphée*, *Rigoletto*, *Preciosa*... Le succès de ces partitions de maître est d'autant plus assuré qu'elles ont été gravées, qu'elles s'étalent depuis quinze ans sur tous les pianos, et, qu'en fin de compte, le public n'aime rien tant que la musique qu'il sait par cœur.

Ce n'est point que nous voulions donner la chasse aux «jeunes» pour les punir de leurs derniers échecs. Notre vœu le plus sincère est qu'on les joue tous, vous entendez, *tous*, parce que nous avons comme un pressentiment que parmi eux se trouve au moins un homme de talent; or, il n'est point de dépenses auxquelles on doive regarder pour tirer du néant cet artiste rare. Quand on a soupçon que quelque un recèle un trésor mélodique au fond de sa cervelle, il faut commencer par fouiller tout le monde si on veut mettre la main sur l'heureux détenteur.

Et d'ailleurs il est temps que la production musicale de notre pays reprenne son cours. L'Opéra, depuis *Hamlet*, qui est de 1868, n'a mis au jour que les trois actes de la *Coupe du roi de Thulé*; l'Opéra-Comique, sans être plus heureux, a été un peu plus actif. Mais, sans nous arrêter à rechercher la cause de cet état de malaise, nous pouvons toujours déplorer ce fait brutal de l'infertilité presque absolue de la France au point de vue de la musique.

Et pendant notre somnolence, les nations voisines travaillent. *L'Art musical*, très-bien renseigné par ses correspondants d'outre-monts, nous dit que, pendant le dernier semestre, l'Italie a mis au jour de la rampe *vingt-neuf* opéras nouveaux, qui se divisent ainsi :

Grands opéras.....	12
Opéras semi-seria.....	1
Opéras-comiques.....	1
Opéras bouffes.....	15

Je sais bien que ces quinze opéras bouffes, qui peuvent avoir beaucoup de mérite, n'ont peut-être pas plus d'importance que les opérettes de nos cafés-concert, et qu'à bien compter nous serions aussi fertiles dans le genre léger. Mais ces douze grands opéras donnés dans un laps de six mois devraient donner à réfléchir à ceux qui tiennent les destinées de notre art lyrique.

Par exemple, ce qui peut consoler notre amour-propre, c'est que l'Italie, qui avait toujours boudé notre musique, commence à lui trouver du charme. *Le Pré aux Clercs* a été traduit et joué récemment à Naples; Milan a applaudi *les Diamants de la couronne* et *les Dragons de Villars*; *la Perle du Brésil*, *la Muette*, *le Domino noir*, *la Dame blanche*, dont les Allemands se régalaient depuis longtemps, ont aussi forcé la frontière d'Italie.

Le mouvement pourrait même s'accroître si la patrie de M. Verdi consentait à rémunérer nos auteurs d'une façon sortable. Les traducteurs se mettraient à l'œuvre, et tout notre gentil répertoire d'opéras-comiques y passerait.

Mais nous voilà loin de notre sujet. La saison des voyages peut cependant servir d'excuse à cette tournée au pays où fleurit l'oranger, et déjà le *Pré-aux-Clercs*, en attendant *Zampa* et *Fra Diavolo*.

Pour en revenir au Théâtre-Lyrique, nous ne saurions trop répéter que sa résurrection est certaine. Mais n'exigez point d'autres détails, et sachez vous contenter pour cette fois d'un fait qui, pris en gros, est déjà assez beau et consolant.

ALBERT DE LASALLE.

LE MONUMENT DE THÉOPHILE GAUTIER

Le 24 juin a eu lieu au cimetière Montmartre l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Théophile Gautier et dû au ciseau du sculpteur Cyprien Godebski.

Cette cérémonie tout intime avait attiré un nombre relativement considérable d'amis du poète, MM. Camille Doucet, Paul de Saint-Victor, de Goncourt, Arsène et Henry Houssaye, Maurice Richard, Baudry, A. Vacquerie, Charles Garnier, Fréd. Thomas, Alph. Daudet, Em. Gonzalès, Reyer, François Coppée, E. Giraud, P. d'Hormoy, comte de Castellane, Aldroff, Cabanel, Ziem, Anastasi, G. Charpentier, Lemerre, Paulin Menier, Popelin, Tin-Tun-Lin, etc.

La famille était représentée par MM. Émile Bergerat, et C. Mendès.

A deux heures, l'abbé Cadoret, du chapitre de Saint-Denis, donne la bénédiction. Le voile est enlevé, la statue apparaît dans sa splendeur virginale, et elle est saluée par une salve d'applaudissements.

Sur un socle en marbre très-élevé, la Poésie est assise, tenant de la main gauche la lyre et s'appuyant de l'autre main sur un médaillon représentant la tête du poète.

Sur les faces du piédestal on lit :

A THÉOPHILE GAUTIER

1811-1872

SES AMIS

Priez Dieu pour son âme et, par des fleurs nouvelles,
Remplacez en pleurant les pâles immortelles
Et les bouquets anciens.

Où retrouverez-vous le temps sacrifié
Et ce qu'a de votre âme emporté sur son aile
Des révolutions la tempête éternelle?

L'oiseau s'en va, la feuille tombe,
L'amour s'éteint, car c'est l'hiver;
Petit oiseau, viens sur ma tombe
Chanter quand l'arbre sera vert.

M. de Banville, profondément ému, s'approcha du monument, et, d'une voix claire et sympathique, il prononça un remarquable discours fréquemment interrompu par d'unanimes applaudissements. — V. M.

NÉCROLOGIE

Une mort fauche sans relâche. Les derniers jours de juin ont vu s'éteindre un statuaire illustre. Antoine-Louis BARYE était né à Paris en 1796. Son père ne le destinait pas à la sculpture, mais à l'orfèvrerie, et, pour l'initier à tous les secrets de cet art, il l'avait mis en apprentissage chez un cise-

leur nommé Fournier et qui fabriquait des ceinturons. Il apprit ensuite le modelé chez le sculpteur Bosio et le dessin chez le peintre Gros.

En 1819, il remporta une médaille d'argent au concours de gravure sur pierre, et en 1820 le 2^e grand prix de ronde bosse. Depuis lors, le jury ne le trouvant pas assez académique, commença à lui être hostile.

Mais les princes d'Orléans, qui aimaient beaucoup son talent, le soutenaient contre ce mauvais vouloir. En 1833, il fut décoré pour son *Lion combattant un serpent*, ce chef-d'œuvre que tout le monde a pu admirer aux Tuileries.

Repoussé de plus en plus systématiquement par le jury, Barye était, d'autre part, apprécié de plus en plus chaque jour par le public, et il finit par se mettre tout à fait à l'écart des expositions pour s'adonner tout entier à la production de bronzes destinés au commerce. En 1855, il fut nommé officier de la Légion d'honneur.

M. Lefuel, l'architecte du nouveau Louvre, lui confia l'exécution des quatre groupes allégoriques d'hommes et d'animaux représentant *l'Ordre*, *la Force*, *la Paix* et *la Guerre*, qui décorent les pavillons Daru, Denon, Colbert et Turgot.

Le critique Thoré, très-autorisé en matière d'art, disait, en 1844, de Barye : « C'est un homme du siècle de Benvenuto. »

Théophile Gautier faisait sur lui ces remarques : « M. Barye ne traite pas les bêtes au point de vue purement zoologique; quand il fait un tigre, un ours, un éléphant, il ne se contente pas d'être exact au plus haut degré, il sait que la reproduction de la nature ne constitue pas l'art; il agrandit, il simplifie, il idéalise les animaux et leur donne du style. Il a une façon fière, énergique et rude qui en fait comme le Michel-Ange de la ménagerie. »

L'illustre sculpteur était atteint de l'une de ces maladies qui ne pardonnent pas, une décomposition du sang, aggravée d'une hypertrophie du cœur, et lui-même disait dernièrement, en parlant de ses années, qu'il aurait de la peine — c'était sa propre expression — à se faire « un compte rond » avant de partir.

Effectivement, il n'a pas pu atteindre à ses quatre-vingts ans; mais il part riche de renommée, et ses œuvres sont là pour rappeler toujours son nom à la mémoire des artistes et des amateurs. Il est mort dans son appartement, quai des Celestins, 4.

La semaine dernière, M^{sr} MATHIEU, archevêque de Besançon, s'est éteint à cinq heures et demie du matin, sur le fauteuil où il avait passé la nuit.

Cette mort a été un événement dans la Franche-Comté, où M^{sr} Mathieu occupait le siège archiepiscopal depuis plus de quarante ans.

Il était né à Paris en 1796. Il avait fait son droit avant d'entrer dans les ordres. Consulté par la famille de Montmorency sur des affaires d'intérêt, il se lia avec plusieurs membres de cette famille, et reçut d'eux les moyens de faire des études ecclésiastiques, pour lesquelles il avait eu, dès l'enfance, un goût naturel. Il fut ordonné prêtre en 1823, après avoir passé deux ans au séminaire de Saint-Sulpice. Secrétaire de M^{sr} du Châtelier, évêque d'Evreux, il resta quelque temps dans cette ville, occupé de la fondation d'un séminaire, puis, revenu à Paris, il fut nommé curé de l'Assomption.

Le 7 avril 1833, élevé à la dignité épiscopale, il fut sacré à Paris par M^{sr} de Quélen, assisté de M^{sr} Cottret et de M^{sr} de Prilly, évêques de Beauvais et de Châlons. Il occupa d'abord le siège de Langres, puis devint, en 1834, archevêque de Besançon. Au mois de septembre 1854, il fut nommé cardinal. En cette qualité, il fit, sous l'Empire, partie du Sénat. Il y prit part à un grand nombre de discussions: il combattait notamment la politique adoptée par le gouvernement à l'égard de l'Italie.

Par son rare talent, par son grand caractère, par sa grande piété autant que par les œuvres qu'il a accomplies dans son diocèse, il sera compté, parmi les archevêques de Besançon, comme un des prélats qui ont le plus dignement occupé ce siège illustre.

Un nouveau roman d'ÉLIE BERNET: *Maître Bernard*, vient de paraître à la librairie Dentu.

Ce *Maître Bernard* n'est autre que Bernard Palissy, une des plus belles et des plus nobles figures du seizième

siècle. D'abord simple ouvrier verrier, potier de terre et inventeur des *rustiques figulines*, il devint le protégé de Catherine de Médicis, qui, après l'avoir soustrait aux rigueurs du parlement de Bordeaux, l'appela auprès d'elle, l'installa aux Tuileries, dont elle le nomma gouverneur, et le sauva lors des massacres de la Saint-Barthélemy. L'histoire de Bernard Palissy, mêlée à celle des derniers Valois, est tellement dramatique par elle-même, que l'excellent romancier n'a eu qu'à suivre cette histoire pas à pas, et il y a découvert des faits nouveaux ou peu connus qui excitent le plus vif intérêt. Maître Bernard est donc non-seulement un roman des plus attachants, mais encore une étude consciencieuse sur le grand artiste dont les chefs-d'œuvre remplissent les palais et les musées. L'auteur, toujours si exact quand il s'agit des personnages historiques, a reproduit, avec une extrême fidélité, la physionomie de son héros, et Maître-Bernard comptera parmi ses meilleurs ouvrages.

Le succès toujours croissant de la parfumerie Martial s'explique par un procédé aussi simple que loyal : se contenter d'un bénéfice minime et ne livrer que des produits de qualité supérieure. Toutes les marques authentiques des premières maisons y sont vendues au prix du gros.

Parmi les préparations spéciales de la maison Martial, qu'une vogue immense recommande à l'attention, il faut citer la *nisanne de Chine*, eau de toilette incomparable pour empêcher les rides, assurer la fraîcheur du teint et la santé de l'épiderme; puis le *dentifrice au cresson*, qui conserve l'émail dentaire, raffermi les gencives et purifie l'haleine. On trouve également chez Martial la *pommade à l'huile de ricin*, supérieure à toutes pommades pour fortifier le cheveu, l'empêcher de tomber ou le faire repousser.

Depuis quarante-quatre ans, l'expérience prouve que la parfumerie Martial répond à toutes les conditions de l'hygiène et de la coquetterie (119, rue Monmartre, au premier étage).

Jardin d'Acclimatation — Bois de Boulogne
Entrée : semaine, 1 fr.; dimanches, 50 cent.
Concerts dimanches et jeudis à 3 heures.

GOUPIL ET C^{ie}, ÉDITEURS-IMPRIMEURS,
rue Chaptal, 9, Paris.

SALON DE 1875

Reproductions photographiques des principaux ouvrages exposés au Palais des Champs-Élysées par les artistes vivants.

TREIZIÈME LIVRAISON

J.-L. Brown : *Maquignons normands*. — J. Castiglione : *Entre trois Larrous*. — S. Duran : *Un bout de conduite*. — A. Guillon : *Après la tempête*. — J.-J. Meynier : *L'Amour vainqueur*. — E. B. Michel : *Jeune fille des champs*. — E. Richter : *Chez la devineresse*. — E.-R. Thirion : *Sainte Thérèse*. — A. Weisz : *Fiancée alsacienne*. — M. de Vasselot : *Balzac* (buste marbre).

QUATORZIÈME LIVRAISON

J. N.-H. Aussandon : *Mignon*. — J.-R. Goubie : *Un vol de rivière*. — G. Henkes : *La Maîtresse de tricot*. — J.-G. Jacquet : *Halte de lansquenets*. — A. Lecomte-du Nouy : *Le Songe de Cosrou*. — J.-A. Mazerolle : *La Pâtisserie* (modèle d'une tapisserie exécutée aux Gobelins). — J.-J. Mey-

nier : *La Promenade du Poussin*. — E.-B. Michel : *La Fortune et le jeune Enfant*. — A.-F.-A. Schenck : *Un Champ de chaume*. — A. Marcello : *Phobé* (buste marbre).

MODE DE PUBLICATION :

(Deux éditions de formats différents seront publiées simultanément.)

1^o ÉDITION GRAND IN-FOLIO, publiée par planches séparées, au prix de 6 ou de 10 fr. la planche.
2^o ÉDITION PETIT IN-FOLIO, publiée par livraisons de 10 planches, au prix de 10 fr. la livraison.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour café à l'eau, café au lait, mazagran, crèmes, bonbons glacés, etc. Prix : 1 fr. 60. *Cahan*, 67, r. Jean-Jacques-Rousseau. Paris.

Pour remplacer la flanelle, employer le **NATTÉ HYGIÉNIQUE** Chez Daniel, chemisier, 38, boulevard des Italiens.

CACHEMIRE DE L'INDE pr Robes, seul dépôt en Europe. l'Union des Indes, 1, r. Auber.

THÉ DE L'EXPOSITION renommée universelle. 6 fr. la boîte. 18, rue du Quatre-Septembre. Paris.

M. LOUIS ERNEST, dentiste américain. 1^{er} prix Médaille d'or. Pose dents et dentiers sans crochets ni ressorts par un système perfectionné, inconnu en Europe. 24, CHAUSÉE-D'ANTIN, PARIS.

MARIAGES RICHES 14, rue Maubeuge. Paris. 1 h. à 5 h. Vve GUYOT.

EAU GAULOISE à base de GLYCÉRINE et d'ARNICA, pour l'Hygiène et la Reconstitution des CHEVEUX et de la BARBE, Paris, 4, rue de Provence.

SOURCE MORNAY CHATEAUNEUF
Eaux de table et de régime par excellence.
Restaurants, pharmacies, dépôts d'eaux minérales.

VIANDE-FER-QUINA
Contre la CHLOROSE et l'ANÉMIE, rien n'est supérieur au VIN FERRUGINEUX AROUD et à la VIANDE
Pharmacie AROUD, à LYON. Prix : 5 fr. Envoi fr^o par 5 bouteilles.

CEINTURE contre le mal de mer.
CEINTURE de sauvetage.
CEINTURE pour monter à cheval.
CEINTURE pour soutenir l'abdomen.
CHARBONNIER, fab^r, r. St-Honoré, 376. Assomption.

PARISINE

EAU DE BEAUTÉ POUR LA CHEVELURE
Empêche les cheveux de tomber, de blanchir, et rend à ceux déjà décolorés leur couleur naturelle, sans les teindre. — 5 fr. le flacon.
Parfumerie Parisienne, rue de Rivoli, 76, Paris.
On expédie contre timbre-poste ou mandat à l'ordre de M. L. HAZAR, franco, par 6 flacons.

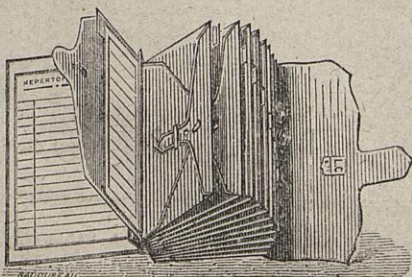
NATATEUR GOSSELIN
Breveté s. g. d. g. SÉCURITÉ
Costume pour bains et sauvetage, se met sur ou sous vêtements. Laurent, 4, rue Mathis et 83, rue Lafayette.

BEGUE L'INSTITUTION DES BÈGUES DE PARIS
ouvrira un cours le 9 août.
Ecrire à MM. CHERVIN, a. d'Eylau, 90.

EAU DE ZENOBIE SEULE PARFAITE P^r RÉTABLIR LA COULEUR DES CHEVEUX. SEGUIN, 3, r. Huguierie, Bordeaux. Paris : THOREL, 17, r. de Bucl, FAY, 9, r. de la Paix.

PÂTE ÉPILATOIRE perfectionnée, enlève instantanément tout duvet importun sur le visage sans aucun danger pour la peau. Pr. 10 fr. PARFUMERIE DUSSEY, 1, rue J.-J.-Rousseau, au 1^{er}. PARIS.

CLASSE-VALEURS BREVETÉ S. G. D. G. en France et à l'Étranger.



Nouveau portefeuille, seul breveté pour le classement méthodique de tous papiers précieux : Valeurs de bourse, titres, actes notariés, brevets, etc., etc.

Classe-Valeurs composé de 10 portefeuilles mesurant 35 sur 24 centimètres, pour titres, valeurs, actes d'état civil, actes notariés, etc., etc. Prix 20 fr.

Classe-Valeurs plus soigné (Voir la figure ci-contre). 36 fr.

Le même, à serrure fine. 46 fr.

Envoi immédiat contre mandat-poste.

A la Papeterie L. CHAMOUILIN, 29, rue Bonaparte, Paris.



Guérison instantanée par l'emploi des limes chimiques américaines de Mourthé. Brev. s. g. d. g. 3 fr. VIARD, 2, place du Palais-Royal.

Voulez-vous être toujours

JEUNE ET BELLE

Employez la **Veloutine Viard** perfectionnée
Sans altérer la peau, elle donne au teint éclat, fraîcheur et velouté de la jeunesse.
3 fr. 50 — 6 fr. et 10 fr. la boîte

2, place du Palais-Royal dans les beaux manons
Maison à Londres, 72, Brompton Road S. W.
Bruxelles, M^o Grévisse, 21, Montagne-de-la-Cour.

PLUS DE CHUTE DE CHEVEUX
SÈVE JAPONAISE

Cette préparation, d'un parfum agréable, prévient et arrête la chute des cheveux occasionnée par suite de couches ou de maladies. Elle nettoie la tête. Son usage journalier empêche les cheveux de blanchir et leur donne de la souplesse.

PRIX du flacon avec brosse, 6 fr.

VIARD *, 2, place du Palais-Royal

Annonces de MM. les Officiers ministériels

Etude de M^o LACOMME, avoué à Paris, rue St.-Honoré, 350, successeur de M^o Glandaz.
VENTE aux criées de la Seine, le samedi 31 juillet 1875, à deux heures de relevée,

EN QUATRE LOTS :

1^o MAISON à Paris, rue de MILAN, 11
d'une MAISON à Paris, rue de MILAN, 11
avec hôtel dans le fond.

Revenu brut : 51,800 fr.
Mise à prix : 500,000 fr.

2^o G^o TERRAIN à Paris, rue de MILAN, 13
d'un G^o TERRAIN à Paris, rue de MILAN, 13
contenant 955 mètres environ.

Mise à prix : 120,000 fr.

3^o de la PROPRIÉTÉ de la VALLÉE
sise à Villiers, près Vendôme (Loir-et-Cher), château, bâtiments divers, jardins, bois, terres labourables, etc.

Mise à prix : 60,000 fr.

4^o 3 HECTARES LABOUR et BOIS, situés commune de Haubourdin, arrondissement de Lille (Nord).

Revenu net : 351 fr. 75 c.
Mise à prix : 8,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements :
1^o A M^o Lacomme, avoué à Paris, rue Saint-Honoré, 350;

2^o A M^o de Bieville, avoué à Paris, rue La Fayette, 52;

3^o A M^o Simon, notaire à Paris, rue Richelieu, 85;

4^o A M^o Biesta, notaire à Paris, rue Louis-le-Grand, 11;

5^o A M^o Galloo, notaire à Radinghem (Nord).

Etude de M^o CASTAIGNET, avoué à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, 87.

VENTE, au Palais-de-Justice, le 28 juillet 1875, à deux heures, de

MAISON DE CAMPAGNE A VILLE-D'AVRAY, route de Versailles, 2. — Mise à prix : 120,000 fr.

GRANDE PROPRIÉTÉ à Paris-Grenelle, rue de Javal.
Mise à prix : 200,000 fr.

MAISON A PARIS rue Sainte-Croix-de-la-Brettonnerie, 50.
Mise à prix : 100,000 fr.

MAISON A PARIS rue du Plâtre, 11.
Mise à prix : 15,000 fr.

S'adresser audit M^o Castagnet, et à M^o Marais, Nicquevert et Lesage, avoués; Acloque et Hatin, notaires à Paris.

ADJUDICATION, même sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le mardi 20 juillet 1875, de :

MAISON RUE FABERT, 46. — Produit : 6,700 fr.

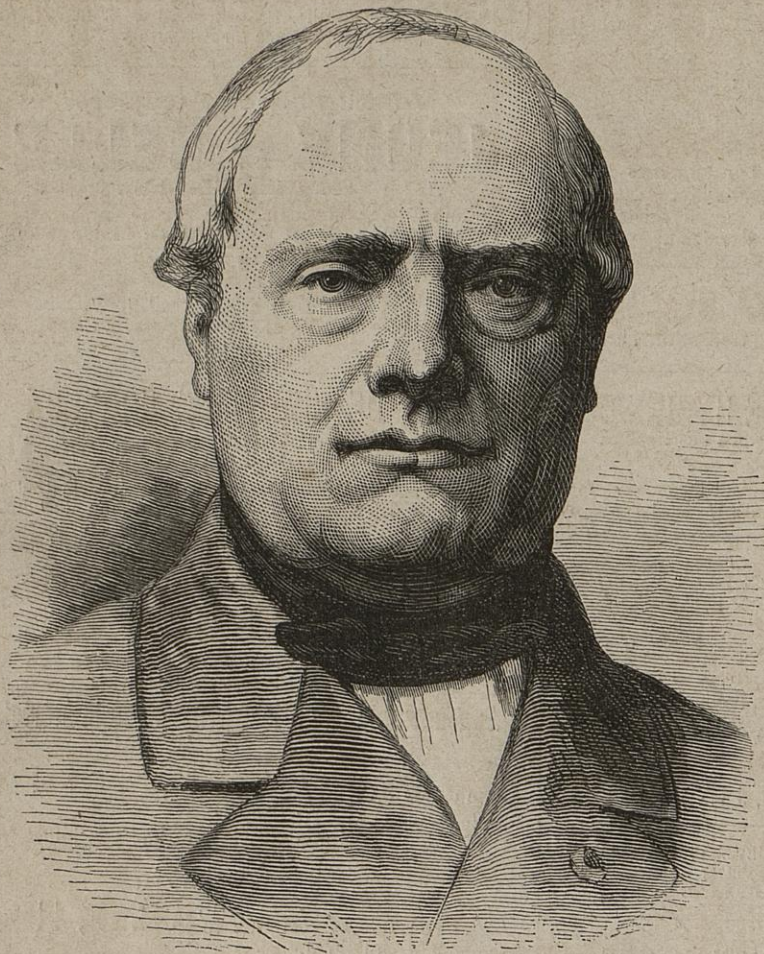
Mise à prix : 70,000 fr.

MAISON RUE DU CHATEAU, N^o 63. (Ci-devant rue du Chemin-de-Fer)

Produit : 3,700 fr. — Mise à prix : 35,000 fr.

S'ad. aux notaires : M^o Trousselle, boulevard Bonne-Nouvelle, 25, et M^o FOURCEL, r. de l'Université, 46, dépositaire de l'enchère.

COLOMBES (Seine). 18 minutes de Paris gare St-Lazare (35 trains). 31 LOTS DE TERRAINS A BATIR, partie boisés, RUE BEAUREPAI E, centre du pays, A ADJUGER, sur baisse de mise à prix, le dimanche 1^{er} août 1875, midi, en l'étude de M^o DEHERPE, notaire à Colombes. — Mise à prix : de 2 fr. 50 à 8 fr. le mètre. S'adresser audit M^o DEHERPE et à M^o Leguy, notaire à Paris, rue Saint-Lazare, n^o 2.



BARYE, statuaire, récemment décédé.
(D'ap. phot. de M. Bertall.)



M^{gr} MATHIEU, cardinal-archevêque de Besançon, décédé.
(D'après phot. de M. Pierre Petit.)

ECHECS

Solution du problème n° 564.

- 1. C 3 FR
- 2. C 6 CD
- 3. R 2 R
- 4. D 3 R, échec et mat.

(A)

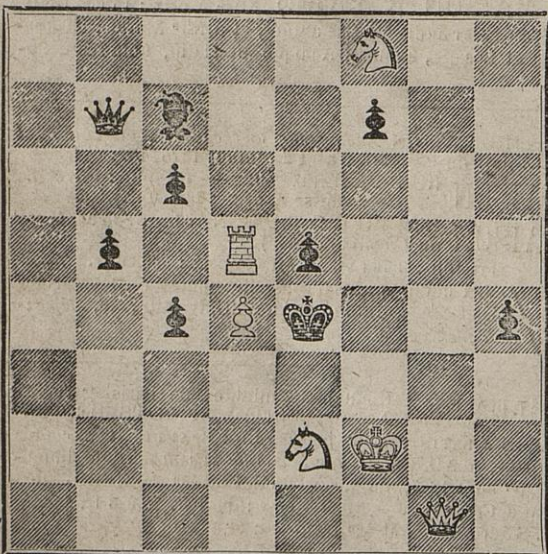
- 1. R 6 D
- 2. D 1 FD
- 3. D 2 F, échec
- 4. D 2 R ou 6 F, échec et mat.

Ce problème a une double solution par les coups suivants des Blancs : 1. C 3 FD, échec; 2. R 2 D; 3. D 7 R échec; 4. D 6 D ou C 4 F, échec et mat.

Solutions justes : MM. le docteur A. Latont; Misselieux; Quéval; F. Signoud; Kassioh; L. de Croze; imprimerie Lamy; P. André; le cercle de Lavoulte; G. Latta, à Mantès; le cercle des officiers du 22^e dragons, à Provins; le grand café Serin, à Angers; L. de Tréville; Jocelyn; le café de Metz, à Nancy; les amateurs de la Croix-Blanche, à Balan; Nicolle; le café Cauvet, à Cogolin; le comte d'O-fengo; Camille; Ginez Rubio Lopez, Castello Branco (Portugal); un amateur de Limoges.

PROBLÈME N° 566

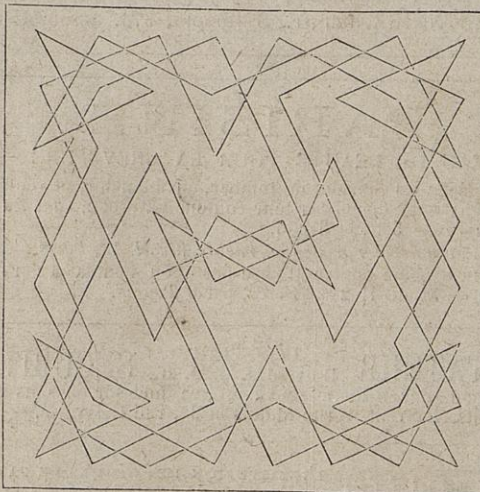
COMPOSÉ PAR M. WILLMERS



Les Blancs font mat en quatre coups.

Autres solutions justes du problème d'échecs n° 563 : MM. L. de Tréville; Giner Rubio Lopes, Castello Branco (Portugal); Jocelyn; le Grand café Serin, à Angers; le cercle de Lavoulte; Cl. Bôluer; Em. Frau; Bomard A.; Kassioh; la Société d'armes, à Saumur; le café de Metz, à Nancy; le caf. Central, à Péronne.

SOLUTION DU DERNIER PROBLÈME SYLLABIQUE



CHARADE

Au whist comme au piquet mon premier fait ma joie,
Quand le sort du jeu me l'envoie.
De mon second trouver l'accès,
Pour le hardi touriste est le plus doux succès.
Mon tout, célèbre dans l'histoire,
D'une reine finit les malheurs et la gloire.

(A-pic.)

Solutions justes : M^{lle} Lilly Rudolph; MM. le baron de Villestreux; le capitaine Faubert, du 82^e de ligne, à Nancy; le café Drapés, à Sens; un étudiant suivant la clinique Henriot, à Nancy; P. L. B. Sabel; le grand café Guano, à Angers; J. Gousseau; Tarruloux; L. de Croze; le cercle de la Philologie, à Périgueux; A. Roger; F. Signoud; Em. Pierre; Kassioh; H. R., patron pêcheur, au Lavandou; le cercle des Ecoles, à Aix en Provence; Cl. Girard; le cercle de l'Ecole de droit, à Douai; P. André; le docteur A. Lafont; Pascal Charri r; A. Colomhaud; le Marchand des îles Seychelles; café de l'Univers, au Mans; M^{me} Eudoxie Pardon; MM. C. Delaval; Ad. Tuniot; J. Moreau; la Petite table du café du Vieux-Chêne; Jocelyn; J. Latta; Olivier Strawski; les habitués du café des Mines; un fourrier du 1^{er} génie; Em. Boucheron; le café de Nantes; Alf. Huguet, Cercle commercial, à Marseille; le café Corteval, à Marseille; P. Doucet; L. Arrive; P., café des Quatre-

Vents; V. Coirot; Lechesne; le café Albour; le café du Commerce, au Mans; le Grand café Serin, à Angers; B. Dubécy et F. Albrioux; An. Roustoubique, café Gassendi, à Digne; A. C.; le café du Commerce, à Montdidier; Vallin, Roche, à Vienne; Ludovic de Blavette; un curieux, habitant Gérardmer; Nicolle; un membre du Salon de l'Union de Brioude; le café Central, à Péronne; M^{lle} Thérèse J. Bensemmlarst de Calvisson.

PAUL JOURNOUD.

Les femmes artistes, intelligentes et laborieuses, ont pris sous leur patronage un journal créé pour elles, et qui, sous le nom de la *Revue de la Mode*, a fait sa réputation littéraire et artistique, et sa bonne renommée en feuille essentiellement pratique. Les juges les plus sévères et les plus délicats savent louer sans réserve la merveilleuse exécution de ses dessins, qui laisse si loin derrière elle tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour, tout en étant l'expression vraie de la mode qui plaît à la femme comme il faut. Les ouvrages féminins qu'elle renferme sont non-seulement nouveaux comme genre, mais encore absolument inédits.

Les personnes qui voudront juger du mérite de cette publication n'ont qu'à demander, par lettre affranchie, un numéro qui leur sera adressé franco. S'adresser, 13, quai Voltaire, à Paris.

Les Annonces et Insertions sont reçues
Chez MM. L. AUDBOURG et Co, 10, place de la Bourse,
et dans les bureaux du journal.

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :

La République, dit-on partout, est encore ce qui divise le moins.

Le directeur-gérant : PAUL DALLOZ.